| **Objectifs du projet** | Travailler avec le CIO pour mettre en place un dispositif approprié pour l'orientation dans lequel les parents seront associés en tant que partenaires |
|---|---|
| Porteur du projet | **Conseil Général** |
| Référent au Conseil Général | *DASU* |
| Pilote | |
| Intitulé de l'opération | **Améliorer la procédure d'orientation des jeunes de Mayotte pour une meilleure réussite dans leurs études** |
| Description sommaire | Il s'agit d'améliorer le dispositif d'orientation avec la participation forte des parents pour une poursuite d'études logique et réussie.<br>Il conviendra notamment :<br>-de renforcer l'action de l'orientation<br>-recruter d'autres conseillers supplémentaires d'orientation si nécessaire<br>-travailler le projet d'études depuis le collège<br>-de proposer des aides personnalisées pour travailler le projet professionnel |
| Localisation | CIO et les Etablissements du second degré |
| Partenariats | CIO, Chefs d'établissements, équipe pédagogique des établissements du second degré |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs) | Se rapprocher des résultats au niveau national en quantité et en qualité. |
| Indicateurs des résultats | Taux de réussite aux examens, mise en place des outils de suivi régulier avec le SAIO pour les résultats scolaires |
| Bénéficiaires du projet | *Les élèves, les parents, le CG et l'Education nationale* |
| Evaluation | Orientation diversifiée, taux de passage au niveau supérieur, |
| **Durée du projet** | 4 ans après la mise en œuvre des mesures préconisées |

| | **LE CAFE DES PARENTS** |
|---|---|
| Objectifs du projet | *Dispositif départemental d'accompagnement scolaire et éducatif* |
| Porteur du projet | |
| Référent au Conseil Général | CEFSM |
| Pilote | |
| Description sommaire | *La précarité de certains foyers et les difficultés d'encadrement des enfants scolarisés par certains parents implique de renforcer la prise en charge éducative des enfants hors temps scolaire.*<br>*De nombreux dispositifs partiels existent mais l'ampleur des besoins qui sont généralisés et grandissant sur l'ensemble du territoire demande davantage de coordination.*<br>*Les axes de travail consistent à :*<br>*Offrir davantage de lieu hors temps scolaire sous l'autorité d'adultes, propices au travail scolaire, susceptibles d'accueillir aussi bien les élèves en difficultés que ceux qui souhaitent simplement disposer de conditions matérielles favorables*<br>*Mobiliser des animateurs capables d'encadrer les devoirs , d'apporter un accompagnement méthodologique, d'assurer une liaison avec les familles et les établissements de rattachement des élèves accueillis*<br>*Former et professionnaliser les acteurs de l'accompagnement scolaire et éducatif*<br>*Mobiliser les parents pour participer aux actions du dispositif, notamment à travers la surveillance des sites*<br>*Réaliser des études de terrain pour mieux connaître les pratiques éducatives des familles, la situation des foyers et les politiques éducatives des acteurs territoriaux, ou assurer un accompagnement méthodologique des agents territoriaux engagés dans des enquêtes similaires ou des diagnostics.*<br>*Assurer un accompagnement à projets des associations éducatives* |
| Localisation | *Établissements d'enseignement –Écoles –Bibliothèques - Salles multimédia* |
| Partenariats | *Vice rectorat* |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs | *Amélioration des conditions matérielles de travail des élèves*<br>*Facilitation du travail scolaire*<br>*Amélioration de la connaissance des territoires et des pratiques éducatives*<br>*Implication éducative des parents*<br>*Pratiques de co-éducation* |
| Indicateurs des résultats | |
| Bénéficiaires du projet | Élèves - Parents- Écoles - Établissements -Communes |
| Évaluation | *Un bilan annuel par les partenaires pour pouvoir apprécier l'atteinte des objectifs* |
| **Durée du projet** | |
| Calendrier prévisionnel | |

| | **DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE** |
|---|---|
| Objectifs du projet | - accompagner des enfants en difficultés scolaires<br>- l'accueil des enfants en dehors des heures et des périodes Lutter contre l'échec scolaire des enfants mahorais |
| Porteur du projet | **Conseil Général** |
| Référent au Conseil Général | *CEFSEM* |
| Pilote | |
| Description sommaire | C'est un dispositif qui permet d'offrir, aux côtés de l'école, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'école.<br>Il ne s'agit pas de soutien scolaire qui, lui, peut être dispensé par des enseignants dans le temps scolaire mais des actions qui ont lieu en dehors du temps scolaire, dans des espaces adaptés, en complémentarité avec l'école.<br>-L'accompagnement scolaire vise à encadrer les enfants, à les sensibiliser sur leur démarche éducative, à leur donner l'envie d'apprendre et à les accompagner dans leur réussite scolaire<br>Il s'agit<br>- d'aider les enfants à acquérir des méthodes<br>- de faciliter leur accès au savoir et à la culture<br>- de promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté<br>- de valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie |
| Localisation | |
| Partenariat | |
| Résultats attendus qualitatifs et quantitatifs | |
| Indicateurs des résultats | |
| Bénéficiaires du projet | |
| Évaluation | Un bilan doit être réalisé chaque fin d'année sous forme de questionnaire par la MRS et le service référent pour pouvoir apprécier les objectifs atteints pour améliorer le dispositif |
| **Durée du projet** | |
| Calendrier prévisionnel | *-mise en place d'un comité d'élaboration d'un projet éducatif* |

| | |
|---|---|
| | **École des parents et sensibilisation sur le suivi de la scolarité de leurs enfants** |
| Objectifs du projet | **Faciliter aux parents l'accès des institutions éducatives et le suivi de leurs enfants**<br>**Améliorer la formation des parents** |
| Porteur du projet | |
| Référent au Conseil Général | *CEFSM* |
| Pilote | |
| Description sommaire | A cause de l'histoire de l'école à Mayotte, pour la plupart des parents, l'école reste encore une institution étrangère au fonctionnement et aux outils mal connus. Et beaucoup de parents ont été peu voire pas du tout scolarisés. Par conséquent, les initiatives de formation des parents aux connaissances de base et à un début de professionnalisation doivent se poursuivre et être renforcées sur le plan méthodologique (voir fiche 6 et 7). Mais ils ,doivent également être fortement sensibilisé sur leur rôle au sein de la communauté éducative, et sur le suivi de la scolarité de leurs enfants par l'identification des différents acteurs de l'école et de ses outils notamment de liaison.<br>En outre, les parents ont exprimé le besoin de rencontrer les professionnels de l'enseignement, en dehors de l'école, afin de répondre à leurs interrogations multiples.<br>Deux axes de travaillent ressortent donc :<br>la formation des parents et<br>l'organisation d'espaces de rencontres entre parents et entre parents et autres acteurs éducatifs |
| Localisation | *Etablissements d'enseignement – Mairie - Autres lieux de rassemblement dans les villages* |
| Les Partenariats | *Vice-rectorat – Ecoles – Etablissements - Les écoles des parents*<br>*Les associations et fédérations de parents d'élèves - Préfecture (La Politique de la ville)*<br>*ORLI (Observatoire Régionale de la Littératie)* |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs | *Amélioration de la formation des parents aux connaissances de base*<br>*Amélioration du dialogue parents- enseignants et de la fréquentation des établissement d'enseignement par les parents* |
| Indicateurs des résultats | Évolution des résultats des évaluations sommatives dans les écoles des parents<br>Fréquentation des écoles |
| Bénéficiaires du projet | *Parents d'élèves - Formateurs de parents d'élèves - Enseignants et écoles* |
| Évaluation | *Un bilan annuel par les partenaires pour pouvoir apprécier l'atteinte des objectifs* |
| **Durée du projet** | |
| Calendrier prévisionnel | |

| | **Adapter les méthodes d'enseignement du français à Mayotte (méthodes didactiques et pédagogiques appropriées au contexte local** |
|---|---|
| Objectifs du projet | Lutter contre l'échec scolaire des enfants mahorais |
| Porteur du projet | **Conseil Général** |
| Référent au Conseil Général | *CEFSEM* |
| Pilote | |
| Intitulé de l'opération | |
| Description sommaire | **Adapter les méthodes** didactiques et pédagogiques au contexte local :<br>Mettre en place pour le mois d'avril 2013 un séminaire qui doit permettre de débattre sur la méthode la plus adéquate de l'enseignement du français, associant tous les acteurs. |
| Localisation | |
| Partenariats | *Vice rectorat, CUFR, BDP, SPELO,* |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs | |
| Indicateurs des résultats | |
| Bénéficiaires du projet | |
| Évaluation | Un bilan doit être réalisé chaque fin d'année sous forme de questionnaire par la MRS et le service référent pour pouvoir apprécier les objectifs atteints pour améliorer le dispositif |
| **Durée du projet** | |
| Calendrier prévisionnel | *Mise en place d'un comité de réflexion et d'élaboration du projet pédagogique* |

| | |
|---|---|
| | **Définir une stratégie et méthodologie pour concrétiser l'enseignement de la langue mahoraise indispensable à la promotion du français** |
| Objectifs du projet | **Conseil Général** |
| Porteur du projet | *CEFSEM* |
| Référent au Conseil Général | |
| Pilote | |
| Intitulé de l'opération | |
| Description sommaire | **Définir une stratégie et méthodologie pour concrétiser l'enseignement de la langue mahoraise.** Proposer au plus tard pour la fin Mars les différents méthodes didactiques et pédagogiques avec les avantages et inconvénients de façon à permettre aux élus de faire un choix à soumettre au Vice rectorat |
| Localisation | |
| Partenariats | |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs | |
| Indicateurs des résultats | |
| Bénéficiaires du projet | Un bilan doit être réalisé chaque fin d'année sous forme de questionnaire par la MRS et le service référent pour pouvoir apprécier les objectifs atteints pour améliorer le dispositif |
| Évaluation | |
| **Durée du projet** | |
| Calendrier prévisionnel | |

# Fiche projet n° 8

| | |
|---|---|
| | **Généraliser les études du 1er cycle universitaire à Mayotte**<br>ACCOMPAGNEMENT DU DEVELOPPEMENT DU CUFR DE MAYOTTE |
| Objectifs du projet | Mettre en place des mesures de nature à améliorer le taux de réussite des étudiants |
| Référent au Conseil Général | *DRES* |
| Pilote | |
| Intitulé de l'opération | |
| Description sommaire | Il s'agit d'axer les efforts sur l'amélioration de la réussite des étudiants les plus vulnérables par des mesures d'accompagnement favorisant l'égalité des chances.<br>Il conviendra notamment :<br>- d'organiser un tutorat notamment dans le cadre du plan national « réussite licence »,<br>- de démocratiser l'accès de tous les étudiants aux nouvelles technologies de l'information et de la communication (aider les étudiant à acquérir un équipement informatique personnel, mettre en place un réseau Wifi dans les bâtiments du CUFR etc.)<br>- de faciliter l'accès à la documentation (ouvrir une bibliothèque universitaire informatisée ; mettre en place des formations à la recherche documentaire<br>- de proposer des aides personnalisées pour définir un projet professionnel (réussir l'orientation : Créer un service universitaire d'information et d'Orientation, renforcer le lien entre l'université et les milieux professionnels). |
| Localisation | Centre Universitaire de formation et de recherche de Mayotte - Dembeni |
| Partenariats | CG, CCI, CUFR |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs | L'objectif est que 80% des étudiants inscrits au CUFR de Mayotte obtiennent leur Licence L3 en 4 ans. |
| Indicateurs des résultats | Taux de réussite aux examens |
| Bénéficiaires du projet | |
| Évaluation | Taux de passage au niveau supérieur<br>Un bilan doit être réalisé chaque fin d'année sous forme de questionnaire par la MRS et le service référent pour pouvoir apprécier les objectifs atteints pour améliorer le dispositif |
| **Durée du projet** | |

| **Objectifs du projet** | Mettre en place des documents d'informations actualisées sur les différentes universités ainsi que les situations des enfants mahorais |
|---|---|
| Porteur du projet | **Conseil Général** |
| Référent au Conseil Général | *CARIF-OREF & DASU* |
| Pilote | |
| Intitulé de l'opération | **Favoriser l'intégration des mahorais au sein de leurs établissements et universités d'accueil** |
| Description sommaire | Il s'agit d'améliorer le dispositif d'orientation avec la participation forte des parents pour une poursuite d'études logique et réussie.<br>Il conviendra notamment :<br>-de renouveler le guide du lycéen et Etudiant, la fiche d'information<br>-de continuer à participer au Forum des études supérieures de Dembéni avec la participation des médiateurs académiques pour appuyer leurs témoignages du terrain<br>-de renforcer l'information lors des campagnes des bourses |
| Localisation | Hors Mayotte |
| Partenariats | CIO, Etablissements du second degré, MGI, CROUS, Universités, Associations, Bailleurs, Services Sociaux, CAF,… |
| Résultats attendus (en terme qualitatifs et quantitatifs | Mieux orienter les jeunes selon leurs besoins |
| Indicateurs des résultats | Intégration facilitée |
| Bénéficiaires du projet | *Les allocataires de et les autres organismes partenaires* |
| Evaluation | Moins d'intervention depuis Mayotte |
| **Durée du projet** | 1 année scolaire |

**Préambule :**

Dans le but d'assurer la bonne marche du programme d'actions et d'élaborer des réponses adaptées aux problèmes rencontrés au fil de sa mise en œuvre, un comité de suivi est constitué.

Chaque action sera traitée au préalable par un comité technique qui sera animé par un référent au sein des services de la DGA FER.

*Composition du comité de suivi :*

- Le Président de la Commission Formation et Insertion
- Le Président de la commission des finances
- Vice Rectorat
- Préfecture
- 2 représentants des associations des Parents d'élèves
- 1 représentant des associations des Maires
- Le Maire de la commune de Mamoudzou
- Le Directeur de CEMEA

Ce Comité de suivi sera ouvert à d'autres partenaires qui souhaitent y intégrer

**Fonctionnement :**

Il se réunit au moins 3 fois par an ou chaque fois que c'est nécessaire. Il est présidé par le Président de la Commission Formation et Insertion. Le secrétariat est assuré par la DGA FER.

Les convocations sont transmises au moins dix jours avant la tenue du comité, avec les dossiers à l'ordre du jour.

A l'issue de chaque réunion un relevé de conclusion est rédigé par le référent de l'action. Ce relevé de conclusion doit être validé durant la réunion suivante.

**Missions :**

Le Comité de Suivi se prononce sur le déroulement de chaque action et les propositions retenues par les référents.

Il a pour vocation la validation de la méthodologie de chaque action et la fiche action correspondante (planning, le mode de financement, …).

Il arrête les indicateurs de suivi, et s'assure du niveau d'avancement des actions

Le Comité de Suivi se prononce sur le bilan intermédiaire et le bilan final et arrête les ajustements nécessaires

**Référent :**

La cheville ouvrière du dispositif pour la mise en œuvre du programme.

- Il a la responsabilité de la réalisation effective de l'action en s'appuyant sur ses collaborateurs et sur les partenaires.
- Il rendra compte de son travail au comité de suivi (avancement des activités, difficultés rencontrées, perspectives..)
- Présente l'action
- Il aura en charge de mettre en place la méthodologie (réunions à prévoir, le déplacement, ….) de l'action dont il a la responsabilité
- Il rédige la fiche action et propose les indicateurs
- Il propose le plan de financement et le planning qui sera soumis au comité de suivi
- Il présentera le bilan intermédiaire et ces bilans de fin d'années
- Il a la responsabilité de mise en œuvre des décisions du comité de suivi
- Il met en place un comité technique et l'anime

**Comité technique :**

Il sera composé par les partenaires de chaque action et sera animé par le référent du conseil général

La fréquence des rencontres sera arrêtée par le comité technique au cours de sa 1ère réunion.

**Maître d'ouvrage** :

Celui qui doit mettre effectivement en œuvre l'action et qui fait les aménagements des locaux et assure le fonctionnement des différentes activités qui sont liées)